



LA HAIE CHAMPETRE

TRAVAUX DE PLANTATION ET ENTRETIEN DE SA JEUNE HAIE

PLANTER SA HAIE

A l'Automne (ou courant hiver pour une plantation fin février)

La préparation du sol

C'est une opération capitale pour la réussite de votre plantation. Il s'agit d'ameublir le plus grand volume de terre pour faciliter la pénétration des racines dans le sol.

- **Sous-solage ou décompactage**

Travail optimal sur 50cm de profondeur, nécessaire sur la ligne de plantation

- + **Labour classique(si besoin)**

Sur la ligne de plantation, d'une largeur minimale de 2m si l'on utilise du paillage plastique.

- + **Finition** avec un outil type herse rotative

Il s'agit d'émietter la surface du sol pour un travail de plantation plus facile et pour une meilleure « adhérence » du paillage

La pose du paillage plastique (les autres types de paillage se posent au moment de la plantation)

LIVRAISON DU PAILLAGE PLASTIQUE / FEUTRE DEGRADABLE

Remarque : le paillage permet de faciliter les entretiens, limite la concurrence des herbacées et améliore l'alimentation en eau. Il est obligatoire.

La pose du film plastique se fait avec une dérouleuse ou à la main. Dans ce dernier cas, on creuse 2 rigoles à un mètre d'espacement, on déroule et on recouvre le plastique.

En hiver (fin novembre à début mars)

DEMONSTRATION DE PLANTATION/ LIVRAISON DES FOURNITURES

La plantation

Dès réception, les plants sont mis en jauge dans un tas de terre. Les racines ne doivent jamais être exposées au vent ou au soleil.

- Plantation tous les mètres en respectant la séquence de plantation indiquée

- Penser à mettre en place la collerette et le **gravier (non fourni)** dans le cas du paillage plastique

La pose du paillage biodégradable :

- Ecorce / paille... : pose après le travail de plantation sur une épaisseur de 15cm et une largeur de 1,50m. Pour la paille, il est nécessaire de recharger tous les ans, pendant 3ans.

PENSER EGALEMENT A PROTEGER LES PLANTS DE LA DENT DES ANIMAUX

ENTRETIEN SA JEUNE HAIE

Les entretiens sont nécessaires pour avoir une croissance correcte.

Désherbage

Les graminées sont les premières plantes qui concurrencent les plants quant à l'alimentation en eau. Il faut être très vigilant et ne pas se laisser dépasser.

Les 2 ou 3 premières années, on **désherbera** de part et d'autre du paillage, ainsi qu'au pied des plants.

DEMANDE DE PHOTOS JUSTIFIANT LA REALISATION DE LA PLANTATION 1 AN APRES LA PLANTATION

VISITE CONTROLE DE LA HAIE MISE EN PLACE 2 ANS APRES LA PLANTATION

Regarnissage (Hiver n+2)

Après la deuxième année de pousse, on **remplace** les plants morts ou manquants.

Attention ! Certains plants semblent morts mais repartent souvent de la base du pied : ils ne sont pas à remplacer.

FOURNITURE DES REGARNIS 2 ANS APRES LA PLANTATION (jusqu'à hauteur de 8%)

Recépage (Hiver n+2)

Le recépage a pour but d'épaissir la haie en augmentant la ramification des plants. Il est en général prévu 2 ans après la plantation mais il peut être décalé d'un ou deux ans si les plants ont du mal à s'installer correctement. Il consiste à rabattre le plant à 10-15cm du sol. Les arbres ne sont pas concernés par le recépage.

Cette opération est primordiale même si elle demande en général un petit effort au propriétaire qui n'ose pas couper les arbres qu'il a vu se développer.

Taille de formation des arbres (Hiver n+2 et hivers suivants)

L'objectif est ici de former un arbre droit et sans branche sur la hauteur souhaitée (maximum : de 4 à 6m) afin de produire du bois d'œuvre ou de faciliter le passage des véhicules à proximité de la haie.

La taille de formation consiste à supprimer les fourches et les grosses branches qui concurrencent la tête, puis de procéder à un élagage. L'opération peut-être répétée tous les ans pour une taille douce ou tous les 2-3 ans pour une taille plus sévère, jusqu'à obtention de la forme définitive désirée.

DEMONSTRATION DE RECEPAGE et TAILLE 2 ANS APRES LA PLANTATION

ENTRETIEN ULTERIEUR

Plus tard, lorsque la haie se sera développée, il sera peut-être nécessaire de la limiter en largeur avec un outil de coupe adapté : épareuse, lamier ou sécateur.